



DIEUZE, commune de 2542 habitants, va réussir à tenir ses engagements.

Bravo.

undefined samedi 26 novembre 2022

Moselle

DIEUZE

Usine d'eau : un projet de quinze ans à nouveau dans les tuyaux

Philippe DERLER



Le forage d'eau à Dieuze sur lequel peut se brancher la future usine d'embouteillage, avec les élus dieuzois Daniel Hocquel (à gauche) et Jérôme Lang (à droite), et le président de la communauté de communes du Saulnois, Jérôme End.
Photo RL /Philippe DERLER

Cela ne vous rappelle rien ?

**Une des promesses de campagne de Bruno
BIANCHIN, maire de Faulquemont.**

**Cette promesse figurait sur son programme
de 2008.**



Cette promesse ne sera jamais tenue,

Comme toutes les autres faites cette année-là,

Comme toutes celles faites en 2014,

Comme toutes celles faites en 2020.

Une ville plus solidaire

Personnes âgées

La dépendance est un défi social que nous allons prendre en compte par la création d'un service d'aide à la personne, d'une résidence pour les seniors rue de la Gare et d'une structure d'accueil adaptée aux personnes âgées (ZHPAD) parking Elckmann Chatrian intégrant le service de soins infirmiers à domicile. Des activités de proximité seront développées pour les seniors.



Personnes handicapées Social et santé



Nous allons prendre en compte des dispositifs susceptibles de rendre les différentes structures existantes et à venir accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite. A cet effet, un diagnostic des installations communales et des voisines sera réalisé dans les premiers mois de la mandature.

Toute réflexion municipale dans le domaine du social et de la santé se doit aujourd'hui d'anticiper les problèmes liés au vieillissement de la population, à l'environnement et à la précarité. La politique sociale de la ville doit être copartagée avec tous les acteurs en fonction de leurs compétences : le Conseil Général, la DDASS, les professions médicales et les associations.



Soutenir la création d'activités nouvelles

Notre équipe de la liste "Ensemble pour une nouvelle ville" soutiendra toutes les initiatives favorisant l'émergence et la réalisation de projets innovants visant la création d'activités, d'emplois et de nouvelles richesses durables.



Plus de 60 000 litres d'eau minérale par heure coulent sous nos pieds. Une opportunité à étudier pouvant déboucher dans un proche avenir sur la création d'une entreprise d'exploitation et d'embouteillage des Eaux de Faulquemont !



Logement

Nous poursuivons une politique équilibrée en matière de logement afin de répondre aux souhaits des accédants à la propriété, mais aussi aux besoins exprimés en locatif, privé ou aidé. Un partenariat renforcé avec les organismes d'HLM présents sur la ville permettra de répondre aux attentes en terme de nouveaux programmes, mais aussi de rénovation du patrimoine existant.

6
e cohérent,
e de tous.

Agissons avec Bruno BIANCHIN

LISTE

FAULQUEMONT

Ensemble pour une ville nouvelle



Pour rendre crédible sa promesse, il en rajoute avec
cet article paru dans la presse.

Région de Saint-Avold

■ ENVIRONNEMENT

district urbain de faulquemont

Connaître l'âge de l'eau

L'eau naturelle a une histoire et donc un âge. Celui de la source minérale qui jaillit à 80 m de profondeur dans les entrailles de la carrière d'anhydrite de Faulquemont sera bientôt connu après datation des prélèvements qui viennent d'être effectués.

Dans la carrière souterraine Maxi-Saint-Gobain, à la source de Faulquemont jaillit à longueur d'année une eau dont la composition et le débit sont très proches de célèbres eaux minérales vosgiennes. On en connaît la composition restait à déterminer son âge, une mission confiée par le District urbain de Faulquemont à Antea, la société d'ingénierie du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

Âge et pollution

En effet, depuis l'eau de plate-torifiée il y a très longtemps jusqu'au jaillissement d'une source il s'écoule un temps qui peut aller de quelques années à plusieurs millénaires, en fonction de la composition et de l'organisation géologique. Ainsi, nous apprend Benoist Durendeu, d'Antea, « Certaines eaux minérales sont très récentes, quelques dizaines d'années pour l'eau du Vézère mais d'autres mettent plusieurs milliers d'années pour traverser les couches géologiques comme par exemple les roches d'Amnéville qui ont un âge d'environ 30 000 ans ». Mais au fait pourquoi s'intéresse-t-on à l'âge d'une eau minérale ? Avec un bel acte de naissance, certainement pas pour une question de date de péremption !

La pollution de l'air d'origine humaine, activités industrielles, gaz d'échappement, agriculture, incinération peut être lessivée par la pluie et se retrouver dans une eau "très jeune", qui s'écoulerait trop rapidement les couches géologiques. Antea précise : « Une telle eau présenterait un risque de pollution anthropique (radioactivité par exemple), d'où la nécessité d'installer une pollution efficace sur la zone d'alimentation de la ressource captée ». Des prélèvements viennent donc d'être effectués par Benoist Durendeu en présence de Pierre Marais, responsable fond et de Bruno Bianchin, vice-président du DUF et maire de Faulquemont et seront expédiés aux États-Unis pour analyse. Pourquoi en Amérique ? Pour une question de moindre coût, tout simplement.

D'ailleurs, pour ces travaux, on va tirer partie de la pollution atmosphérique pour la datation récente en mesurant l'activité du tritium dans l'eau. L'isotope radioactif de l'hydrogène, principalement issu des essais nucléaires aériens entre 1952 et 1980 avec un pic dans l'atmosphère atteint en 1963. Si l'eau est plus ancienne, c'est l'agent "carbone-14" qui lui fera parler. Cette méthode dite de spectrométrie de masse par accélérateur permet de dater des eaux de quelques siècles à quelques dizaines de milliers d'années.

Les résultats obtenus dans quelques mois permettront d'orienter l'étude globale en direction de l'embouteillage, du thermalisme ou des loisirs, ainsi que



Le prélèvement aux fins d'analyse a été effectué par Benoist Durendeu, d'Antea, en présence de Bruno Bianchin et du responsable fond, Pierre Marais.

le président Bruno Bianchin dans nos colonnes en novembre dernier. « Nous aurons envisagé l'embouteillage des sources thermales, peut-être en collaboration avec une station proche. Mais avec l'eau on peut aussi songer

à certaines eaux minérales de leur part, notamment complémentaires du goût du futur entre eux, de l'économie et pourquoi pas de la gastronomie » à condition de n'y pas faire que de l'eau. L'âge de Faulquemont !

Non, vous ne rêvez pas, c'est bien **votre maire, Bruno BIANCHIN**, sur la photo à gauche.

Il vous avait bien promis ça :



Souvenez-vous, lorsqu'il était candidat, le maire disait à son équipe :

« Il faut promettre aux faulquinois, ce qu'ils veulent entendre »

Il a toujours fait sienne cette déclaration.

Quinze années de maire, mais que fallait-il attendre de quelqu'un
qui vous disait être ingénieur du BTP



Bruno BIANCHIN

Ingénieur BTP

Faulquinois connu et reconnu, Bruno BIANCHIN s'engage à vos côtés depuis de nombreuses années pour défendre vos intérêts et ceux de notre ville.

En tant qu'élu où il occupe les fonctions d'Adjoint au Maire depuis 1995 et Conseiller Communautaire du D.U.F.. Il assure également la Présidence du Syndicat du Lycée d'Enseignement Professionnel Inter-Entreprise. Très investi dans la vie associative caritative, culturelle et sportive, il assure également la Présidence de l'Association des Amis de St-Vincent.

Il se présente comme ingénieur du BTP. Il ne l'a jamais été.
Sur ses tracts de campagne de 2014, ce titre ne figurera plus.

Mais est-il le seul menteur ?

Non, sa dernière équipe l'a suivi sur un nouveau programme mensonger.

Sa nouvelle équipe est donc autant coupable que lui.

Vos élus, cru 2020 :

Bruno **BIANCHIN**, Pierre **BLANCHARD**, Marcel **MILAZZO**, Alain **KOPPERS**, Alain **LABRE**, Fabien **ALBERT**, Hervé **BOULLEE**, Sandy-Rémi **PASKIEWICZ**, Serge **PIERSON**, Félix **PEZZA**, Jean-Luc **DUPONT**, Dominique **RIOTTE**, Stéphane **CHAPPELLIER**

Charlotte **LOUIS**, Isabelle **BUGOT**, Béatrice **KEMPENICH**, Violette **COMBAS**, Evelyne **SPANNAGEL**, Eliane **LECLERE**, Sonia **BASBAGILL-DIOUF**, Stéphanie **BOUL**, Emilie **NAVEL**, Cassandra **RIBU**, Sophie **ROLLIN**, Valérie **STAUB**.

En droit, un mot peut s'appliquer à ces mensonges.

Lorsqu'une personne, après avoir prêté serment
(en jurant ou en affirmant solennellement de dire la vérité),
fait une fausse déclaration dans le but d'induire
en erreur, on dit qu'elle a commis l'infraction de parjure.

**Sauf que vos élus n'ont pas « juré » mais pour moi
c'est tout comme,
leur programme de campagne reposait bien
sur des promesses.**

